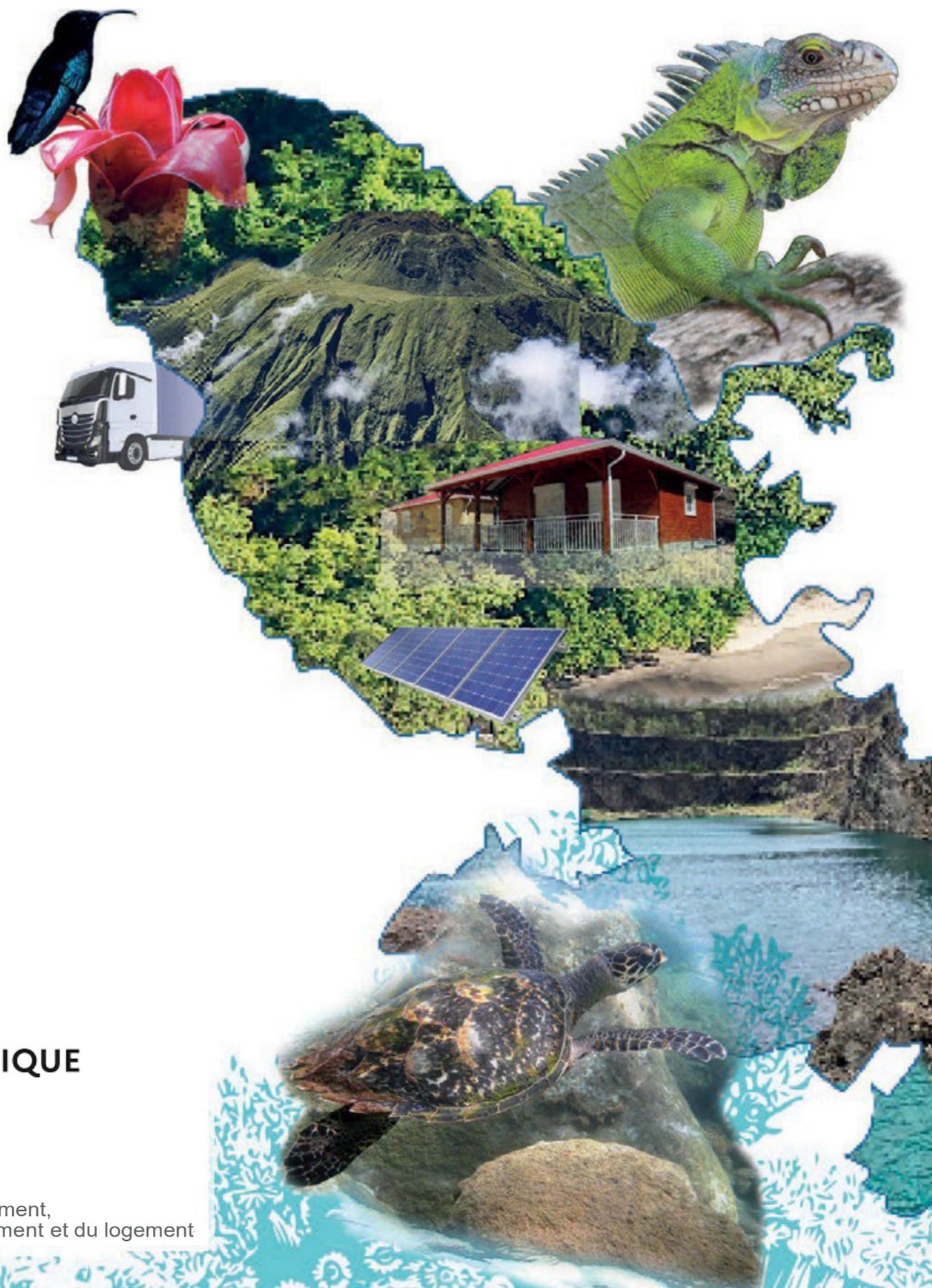


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DEAL Martinique

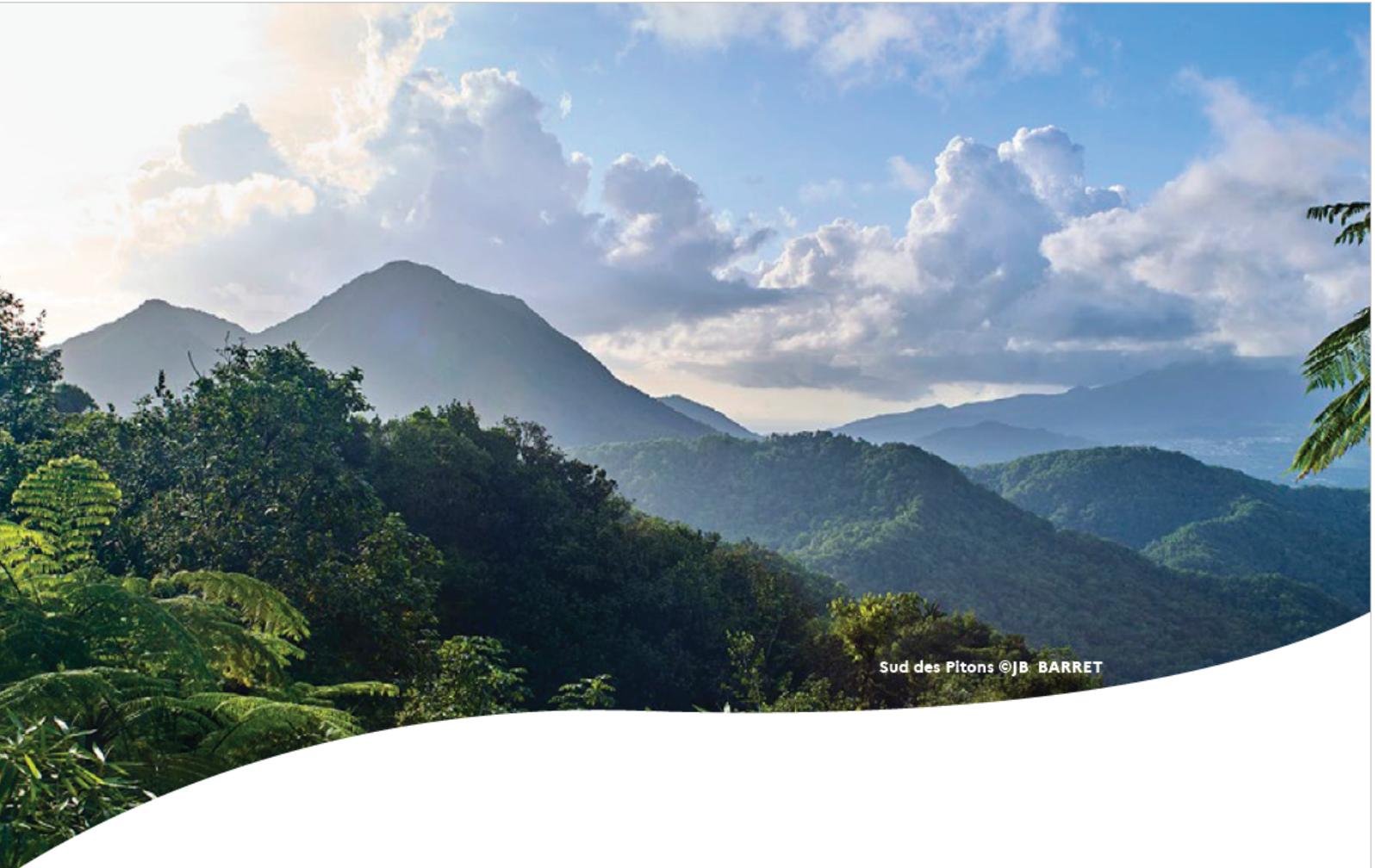


**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement





Sud des Pitons ©JB BARRET

Table des matières

- I. La DEAL éco-responsable et en transitions !.....6
- II. Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire7
- III. Améliorer et sécuriser l'accès aux mobilités du quotidien 12
- IV. Soutenir et contrôler l'aménagement et le développement durable du territoire15
- V. Prévenir, planifier et évaluer les risques naturels et industriels22
- VI. Moyens mobilisés en 202427





Édito

Anticiper, atténuer, agir. Trois mots qui pourraient résumer cette année 2024 à la DEAL Martinique. Une année dense, engagée, parfois rugueuse... mais surtout porteuse de sens. Car ici, sur notre territoire insulaire exposé à de multiples défis – foncier contraint, vulnérabilité aux risques naturels, urgence sociale et écologique – nous n'avons pas le luxe de l'attentisme.

Depuis la Pointe de Jaham jusqu'aux rivières du Sud ou aux quartiers en renouvellement urbain, nos 198 agents (oui, on les a comptés !) œuvrent avec constance et conviction pour faire avancer les transitions : écologique, énergétique, territoriale... et parfois même organisationnelle ! Le séminaire de juin 2024 et le travail collectif mené par la direction et les agents ont montré que les services de l'État savaient aussi interroger leurs propres pratiques et se réinventer.

Avec près de 70 millions d'euros mobilisés, la DEAL a été au rendez-vous des grandes politiques publiques – du Fonds vert à la LBU (Ligne budgétaire unique qui finance le logement privé et social), en passant par la programmation énergétique et la prévention des risques. Mais au-delà des chiffres, ce sont des dynamiques que nous avons enclenchées : un GIP Sargasses devenu réalité, un site Risquesnaturels972 en ligne, des quartiers reconstruits, des enfants sensibilisés (à quoi? au développement durable, à la transition écologique, à la préservation de la biodiversité si riche en Martinique), des rivières libérées de toute embâcle, et même... un prix « Notre nature, nos solutions » décroché à Paris pour notre projet de renaturation sur le site de la pointe de Jaham. La Martinique se transforme, et la DEAL y contribue chaque jour.

Ce rapport n'est pas un inventaire. Il est une vitrine de nos actions, mais aussi un hommage – à nos partenaires publics et privés, aux élus, aux associations, aux usagers... et à chaque agent de la DEAL qui, dans son domaine, tient le cap de l'action publique. Avec exigence et avec engagement.

Merci à toutes et tous. 2025 s'annonce aussi intense. Mais rassurez-vous : on garde le bakoua, la casquette, les bottes... et une motivation sans faille pour faire face aux vagues de défis

Stéphanie MATHEY - Directrice
Véronique LAGRANGE - Directrice adjointe
Pierre-Emmanuel VOS - Directeur adjoint





La DEAL, est un service déconcentré du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Ecologique est composée de 198 agents (dont 17 du ministère de l'Intérieur) et dispose d'un budget de 71,7M €.

Son siège est situé à la Pointe de Jaham à Schoelcher. Afin d'être au plus proche des usagers deux Unités Territoriales sont implantées au Nord, à la Trinité, et au Sud de la Martinique, à Rivière Salée.

La DEAL agit sur tous les volets du développement durable en Martinique. A titre d'exemple en 2024 elle :

- **Facilite** : Note d'enjeu du Schéma d'Aménagement Régional, accompagnement des documents d'urbanisme
- **Accompagne** : installation de la gouvernance du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- **Impulse** : énergie moins carbonée (programmation pluriannuelle de l'énergie révisée, [25% ENR), acheminement et installation des éoliennes GRESS 2 et 3 (6 éoliennes, 14 MW)
- **Protège** : Plan National d'Actions (PNA) Tortue, PNA Iguane, lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes, Stratégie Nationale de la Biodiversité 2025
- **Instruit** : dossiers complexes d'autorisations et de subventions
- **Contrôle** : 10 types de contrôles (ex : transports terrestres, Station de Transfert d'Energie par Pompage-Turbinage (STEP), signalements)
- **Agit** : travaux en rivière sur 940 km
- **Contribue pour les communes** : instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) pour les communes non dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- **Développe la connaissance** : observatoires (ex : GéoMartinique)
- **Représente** : La DEAL est membre de la Cellule Economique Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics (CERBTP) du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de la Martinique (CS GPM), participe aux audiences auprès du tribunal administratif et du tribunal judiciaire
- **Fédère** : Journée Nationale de la Résilience à la Galleria, journée du logement
- **Finance** : projets et associations (5,2 M€ d'aides en 2024)

La DEAL est un maillon essentiel de l'action publique dans un territoire insulaire confronté à des défis multiples : foncier contraint, vulnérabilité climatique et risques, mobilité, logement.

Chaque action portée par la DEAL s'appuie sur l'engagement de ses agents !



I. La DEAL éco-responsable et en transition !

La DEAL modernise son action et les modalités de mise en œuvre de ses politiques. Elle engage une transformation exemplaire, éco-responsable et inclusive avec la Mission d'appui au pilotage.

► Le vendredi 4 octobre 2024, la DEAL Martinique a reçu à Paris en présence de la directrice Stéphanie MATHEY le prix « Notre nature, nos solutions »

Ce prix – accompagné d'un financement de 20 000 € récompense le projet de désimperméabilisation et renaturation actuellement en cours, sur une superficie de 1 600 m², en contrebas de la DEAL (emplacement des anciens terrains de tennis).

L'objectif du projet est de créer un espace de biodiversité en plantant des essences locales et des arbres fruitiers.



► En 2024, 150 m² de panneaux ont été installés sur le bâtiment N de la pointe de Jaham. Au 1er décembre 2025, 80% de nos besoins seront couverts par le photovoltaïque grâce à l'installation d'ombrières photovoltaïques au niveau des stationnements de la Pointe de Jaham.

► Mai à vélo

Dans un contexte national de plus en plus favorable à la pratique du vélo et dans une dynamique d'exemplarité, la DEAL a célébré « mai à vélo » en organisant une matinée dédiée au vélo, à l'attention de ses agents. Cette manifestation a eu lieu au sein des locaux de la DEAL de la Pointe de Jaham, le vendredi 24 mai 2024.

Des actions transversales et complémentaires ont été proposées aux agents pour promouvoir la pratique du vélo et la cohabitation avec les véhicules motorisés.

► Présentation et promotion du vélo à assistance électrique comme alternative aux déplacements professionnels courte distance

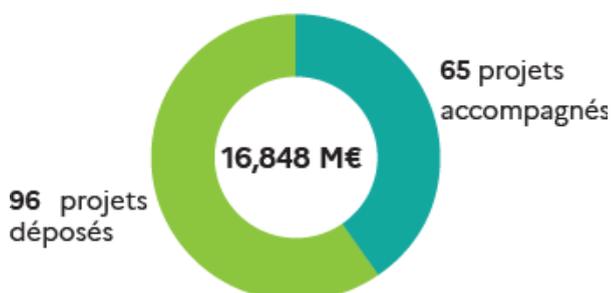
- Parcours d'initiation à la pratique du vélo à assistance électrique à l'intérieur et aux abords de la DEAL.
- Parcours de 7 km (de la DEAL à la Préfecture), empruntant un projet d'itinéraire cyclable porté par la ville de Fort-de-France et financé à hauteur de 40 % par l'État.



II. Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire !

1. Le Fonds Vert : un soutien renforcé à la transition écologique des territoires

Le Fonds Vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il finance des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.



► En 2024, les demandes et le nombre de dossiers retenus ont augmenté !
Contact : fondsvert.deal-martiniqueàdeveloppement-durable.gouv.fr

2. Finalisation du Plan National d'Action (PNA) Iguane des Petites Antilles

L'iguane des petites Antilles, appelé localement Iguane péyi (Iguana delicatissima) est une espèce en danger critique d'extinction (UICN), protégée et endémique des Petites Antilles. Du fait de son importante valeur écologique et patrimoniale, cet iguane fait l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA) dont les objectifs sont l'amélioration des connaissances sur l'espèce, la sensibilisation à sa protection et la mise en place d'actions de conservation.

🔍 **Le saviez-vous ?** *Ce qui distingue l'Iguane péyi de Martinique de l'iguane exotique envahissant, c'est notamment sa taille plus modeste, ses couleurs plus claires, la présence de petites épines dorsales distinctes, et son rôle crucial dans l'écosystème local, contrairement à l'iguane invasif qui menace sa survie.*



3. Avancée des réflexions Parc National Régional de la Martinique (PNRM)

La charte du PNRM s'achève en 2027 et devra être renouvelée pour une période de 15 ans. Le PNRM s'est lancé en 2024 dans la révision de sa charte.



4. Intégration des données à la plateforme Géo Martinique

La plateforme régionale Géo Martinique est la structure regroupant les principaux acteurs de l'information géographique du territoire de la Martinique. On y retrouve l'État, la CTM, les EPCI, les collectivités, l'Université des Antilles ainsi que certaines associations. L'engagement de l'IGN et Géo Martinique à la DEAL s'est concrétisé par une signature officielle le vendredi 5 avril 2024. L'État met ses outils à disposition pour une meilleure connaissance du territoire.

► <https://www.geomartinique.fr>



5. Lutte contre les Sargasses : lancement opérationnel du GIP Sargasses

Le mardi 30 juillet 2024, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Sargasses constitué de l'Etat, la Collectivité Territoriale de Martinique et les 3 EPCI (CACEM, Cap Nord, Espace Sud) a tenu son premier Conseil d'Administration, marquant une étape décisive dans la lutte contre les invasions de sargasses. Son budget était de 1,4M € pour l'année 2024. A travers le GIP Sargasses, l'Etat, la CTM et les EPCI travaillent conjointement pour apporter une réponse mutualisée, permanente et structurée et répondre ainsi à l'urgence de la lutte contre les sargasses à l'échelle de la Martinique.

► Frédéric VOYER a été nommé directeur : Bienvenue !



6. Sensibilisation au « Bâtir durable » : séminaire BatiSolid en juin 2024

Le projet d'adaptation de normes BatiSolid Antilles, des CERC de Martinique et de Guadeloupe, est entré dans sa dernière phase avec la production d'une dizaine de livrables. Ainsi, par grands corps de métiers, et en réponse aux attentes des professionnels du BTP, il s'est agi de produire les outils nécessaires à l'amélioration de la durabilité et de la fonctionnalité des ouvrages. Ces livrables doivent permettre d'intégrer les particularités géographiques et climatiques de nos territoires dans les procédés de construction, et non plus recourir systématiquement aux règles et normes hexagonales, pas toujours adaptées à nos spécificités.



Des documents ont été produits pour les 11 groupes de travail : fascicule, guide, CCTT type, propositions à destination du BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction du Bâtiment) pour accompagner ces projets de révision de normes... Une journée technique de terrain a été organisée le 14 juin, « Construire en maçonnerie », au CFA BTP. La DEAL Martinique était ainsi présente, auprès des professionnels du bâtiment et des étudiants, pour évoquer les précautions à prendre pour ce type de construction. Il a ainsi été mis en avant le travail fait dans le cadre du contrôle du respect des règles de construction (CRC).

PROGRAMME BatiSolid

CONSTRUIRE EN MAÇONNERIE

10h00 Accueil des participants

10h15 Ouverture

10h30 Maçonnerie des ouvrages en maçonnerie de petits éléments

10h45 Maçonnerie des ouvrages en maçonnerie de petits éléments

11h00 Maçonnerie des ouvrages en maçonnerie de petits éléments

11h15 Point de vue normatif de la maçonnerie (table ronde)

11h30 Point de vue d'un constructeur et d'un artisan - valeur d'expérience de terrain (table ronde)

11h45 Maçonnerie des ouvrages en maçonnerie de petits éléments

12h00 Déjeuner

12h15 Fabrication, homologation et essais mécaniques des éléments en maçonnerie et armatures

12h30 La qualité qualité en maçonnerie

12h45 Formation et sécurité en maçonnerie - focus sanitaire (table ronde)

13h00 Maçonnerie des ouvrages en maçonnerie de petits éléments

13h15 Synthèse

13h30 Clôture

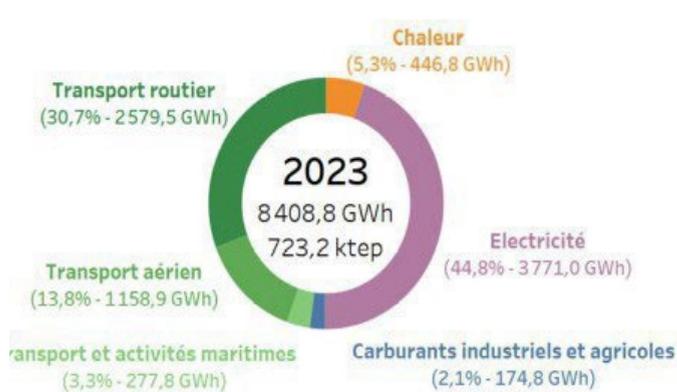
(Remerciements par Mme Barbara de M. (à 14h00))

Partenaires :

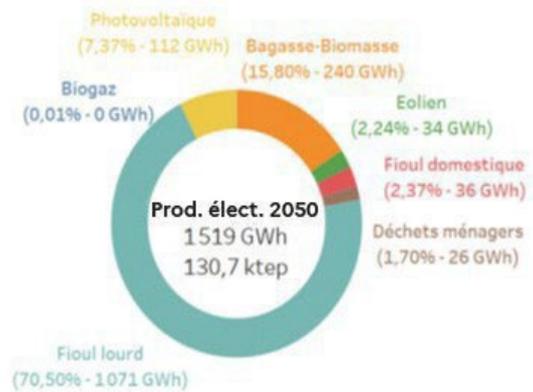


7. Révision de la Programmation pluriannuelle sur l'énergie à l'horizon 2050

La révision de la PPE de Martinique, copilotée par l'État et la CTM, a été lancée en octobre 2022 sous l'impulsion de la DEAL, et porte sur les périodes 2024-2028 et 2029-2033. Dans l'attente, les développements de projets susceptibles d'intervenir restent couverts par les objectifs de la PPE en vigueur. Les procédures de révision sont actuellement en cours après une vaste concertation.



Consommation d'énergie par secteur



Electricité produite par source d'énergie

(Source : Observatoire de la Transition Ecologique et Energétique – OTTEE – chiffres 2023).

► 2024 : 26,5% d'énergies renouvelables dans la consommation électrique. L'énergie de Martinique reste très carbonée et très dépendante des importations par containers.



8. Lancement de la COP2 de la territorialisation de la planification écologique en Martinique

Pour rappel, l'objectif de la démarche est de proposer un plan d'actions concrètes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à protéger la biodiversité et les ressources et à s'adapter face au dérèglement climatique et à ses conséquences. Ceci doit être fait dans une démarche inclusive de l'ensemble des forces vives du territoire, élus, institutions, acteurs économiques, associatifs et représentants de la société civile.

La COP2 s'est tenue le lundi 29 avril 2024.

Cette seconde COP a réuni l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème territorial (administrations, collectivités, associations, entreprises) pour débattre de la transition écologique et intensifier son déploiement sur l'île. Après les interventions du Préfet et du Président du Conseil exécutif de la CTM, la matinée s'est déroulée entre sessions plénières et ateliers thématiques. Ces derniers ont offert aux participants l'opportunité de renforcer le diagnostic propre à la Martinique, portant sur la réduction des émissions de GES, la protection de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.



9. La DEAL accompagne les Assises de l'eau et de l'assainissement en Outre-mer

Ces Assises se sont déroulées du 26 au 28 novembre 2024 en Martinique. La DEAL et l'équipe locale du plan Eau DOM ont accueilli une centaine de participants en provenance de Guadeloupe, de Saint-Martin, de Guyane, de la Réunion, de Mayotte, de Saint-Barthélemy, de Saint-Pierre et Miquelon et de l'hexagone pour trois jours d'échanges sur les thématiques de l'eau et de l'assainissement dans un contexte de changement climatique.



Les apprentissages : Des pratiques à capitaliser, des systèmes d'assainissement non collectif globalement défectueux à renforcer, des pertes de rendement suite aux fuites de réseau à résorber rapidement.



10. Situation de l'assainissement des eaux usées

Bien que la compétence relève des collectivités, l'Etat mène des actions fortes de répression et de contrôle mais aussi d'accompagnement technique et financier. A ce titre, en parallèle des investissements sur l'eau potable, les contrats de progrès du plan Eau DOM ont identifié des opérations portant l'assainissement.

En 2024, 45 systèmes d'assainissement ne disposant pas d'autorisation d'exploiter, ont été mis en demeure par la DEAL et ont fait l'objet de procès verbaux transmis à madame la procureure.

Concernant l'assainissement non collectif, l'Office de l'Eau de la Martinique a mis en place un dispositif de financement de l'assainissement aux particuliers. Ce dispositif multi-partenarial vise à accompagner les particuliers pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif.

Les 3 EPCI ont lancé courant 2024 leur schéma directeur d'assainissement. Aussi, des projets de réutilisation des eaux usées sont en cours d'études :

- ▶ Sainte-Luce : irrigation d'une exploitation de canne à sucre (120 ha) à partir d'eaux usées traitées de la station de traitement des eaux usées (STEU) de Gros Raisin
- ▶ Trinité : projet du Galion pour l'irrigation de canne à sucre (150 ha) avec les eaux usées traitées de la STEU de Desmarinières

Chiffres clés de l'assainissement

Plus de **55%** des eaux usées relèvent de l'assainissement non collectif et 45% sont traitées en assainissement collectif

4 stations sont en cours de mise en conformité pour sortir de la liste du contentieux européen "DERU 1".

104 stations de traitement des eaux usées ont fait l'objet de contrôle de conformité concernant les données 2023 : seulement **11%** sont conformes

90% des installations non collectives contrôlées sont non conformes (seule la moitié des installations individuelles auraient fait l'objet d'un contrôle).

2 projets de réutilisation des eaux traitées



III. Améliorer et sécuriser l'accès aux mobilités du quotidien

1. La DEAL mobilise des financements pour les 2 équipements structurants du territoire

► L'extension de l'aéroport du Lamentin mise en service courant 2024

L'aéroport Martinique Aimé Césaire, troisième aéroport ultramarin est une infrastructure essentielle pour le territoire. Il bénéficie de nouvelles infrastructures mises en service courant 2024 pour un investissement total de 105 M€.

► Le projet de hub Antilles pour répondre aux nouveaux enjeux du transport maritime

Le Grand Port Maritime de Martinique (GPMM) s'est lancé dans un programme d'investissement portant en particulier sur l'extension de son terminal conteneurs et l'adaptation de ses aménagements afin de répondre à la massification des flux et la modification des lignes.

Afin que les ports de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre exercent une fonction de hub régional et répondent aux besoins d'accueil de CMA CGM, un projet dénommé « Ocean Green Corridor » est porté conjointement par les deux ports. Il a pour objectif de maintenir les capacités portuaires des deux territoires, et par conséquent, leur vitalité économique.

Pour la Martinique, les travaux prévus visent à :

- réaliser l'extension du terminal de la pointe des Grives (infrastructures)
- acquérir et installer deux nouveaux portiques adaptés à la taille des navires
- réaliser les aménagements associés (aménagements de zones vides, centre de contrôle sanitaire et douanier, scanner mobile (lutte contre le narcotrafic))

Le coût de ce projet s'établit à 121 M€ pour les infrastructures sous maîtrise d'ouvrage publique avec un apport de 15 M€ du Ministère de la Transition Ecologique, lequel contribue activement à la gouvernance du GPMM en sa qualité de membre de droit du conseil de surveillance.

2. La DEAL appuie les projets de mobilité durable

► Le projet d'extension des lignes actuelles du TCSP

Afin d'apporter une réponse à la forte congestion qui affecte les principaux axes routiers, la CTM porte un projet des extensions du TCSP de Martinique estimé à 530 M€. Le linéaire prévu au terme du projet est de 38 km.

L'exploitation de l'actuel transport en commun en site propre (TCSP) a été lancée en août 2018 au terme d'une phase de préparation administrative et technique ayant fortement mobilisé la DEAL. Elle a en effet organisé un audit de sécurité du réseau, mis en œuvre par le CEREMA et assuré le copilotage de l'élaboration des documents de sécurité et de l'exploitation du TCSP.



Grâce au soutien actif de la DEAL, le projet d'extension du TCSP a été retenu dans le cadre du quatrième appel à projets transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux, dont les résultats ont été rendus publics le 6 octobre 2021, et s'est vu attribuer une aide de l'État d'un montant de 22 M€, signe de son soutien.



Il convient aujourd'hui pour la collectivité territoriale de Martinique et Martinique Transport, de veiller à sécuriser ce financement en affichant un avancement satisfaisant des phases administratives du projet.

Sur ce point, les services de la DEAL se montrent particulièrement disponibles auprès de la collectivité territoriale de Martinique en assurant une fonction de relais essentielle auprès de la DGITM et de facilitation, afin de contribuer à la sécurisation du financement AFITF obtenu.

Ateliers de sensibilisation portant notamment sur la prévention des risques routiers notamment pour les cyclistes !

- Informations sur les initiatives de l'État pour promouvoir la pratique du vélo au quotidien et pour les déplacements professionnels au sein des administrations.
- Activité « questions/réponses » sur les dangers de la route à vélo et les préceptes du code de la route en matière de cohabitation avec les cyclistes.
- Recours à la réalité virtuelle pour sensibiliser sur les bonnes pratiques à adopter à vélo et au recours des gestes de premiers secours en cas d'accident impliquant un cycliste.

Pratiques ludiques et préventives

- Utilisation de vélos blenders, combinant exercice physique, développement durable et écogestes.
- Apprentissage des techniques de bandage pour une personne blessée suite à une chute à vélo.



Chiffres clés des mobilités cyclables douces

Nombre de projets d'aménagements cyclables encouragés par l'État : 9

Linéaire total des pistes correspondant est de 45 km



3. La DEAL agit en faveur de l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite

La DEAL participe, au côté des services de la Préfecture et des services en charge de la sécurité, aux réunions préparatoires des grands événements publics ou privés se déroulant sur le territoire : concerts, festivals, carnaval, tour des yoles, foires expo ... Elle veille à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à la bonne prise en compte par les organisateurs de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

En 2024, elle a procédé au contrôle de 30 manifestations majeures : 749 places en cumulé y ont été aménagées pour le public en situation de handicap.

4. La DEAL porte des actions d'éducation et de sécurité routière

L'année 2024 comptabilise 24 tués sur les routes avec une augmentation corrélée à la dégradation des radars durant la crise sociale.

- une baisse significative des tués piétons : 3 tués piétons en 2024 (-6 par rapport à 2023)
- une augmentation des tués moto : 16 tués en 2024 (+ 8 par rapport à 2023)
- 1 tué cyclo
- 4 tués VL (- 2 tués par rapport à 2023)

5. La DEAL contrôle les 49 centres de contrôles techniques et les 90 contrôleurs

Que fait la DEAL ?

- La DEAL s'assure que les contrôleurs et installations de contrôle respectent les prescriptions en vigueur, y compris les évolutions réglementaires (exemple : récente obligation de contrôle technique pour les catégories L «2 roues et autres»...).
- La DEAL relève les manquements à la réglementation qui peuvent entraîner des sanctions administratives ou pénales, concernant à la fois les contrôleurs et les installations.
- La DEAL traite les éventuelles plaintes (relevant en premier lieu des centres).



► Le bilan 2024 :

- 32 supervisions de contrôleurs
- 6 contradictoires en préfecture
- Plus de 11 mois de suspension d'agrément

► Près de 86 réceptions ont été effectuées en 2024, dont 23 véhicules importés non conformes et 34 certificats d'agrément (premières demandes et renouvellements) pour le transport de matières dangereuses.



IV. Soutenir et contrôler l'aménagement et le développement durable du territoire

1. Redémarrage du chantier de l'écoquartier Bon'Air (NPNRU)

Achèvement de l'écoquartier Bon Air



- 500 logements neufs diversifiés
- 4000 m² de locaux d'activités
- Des équipements de quartier
- Un parc urbain
- 4,2 km de voies nouvelles
- 53,8 M€ de travaux subventionnés par :
 - 2,5 M€ de Fonds Vert
 - 1,5 M€ de FRAFU État

2. Organisation de la 2de journée du logement du 25 septembre 2024 à Madiana

Pourquoi cette journée ? Pour faire se croiser tous les professionnels et les martiniquais afin d'être au plus près !

- 177 participants
- 35 partenaires exposants réunis
- 4 conférences thématiques
- Des mini-talk permettant des échanges plus directs sur certaines thématiques
- Des espaces d'échanges individualisés
- Toutes les thématiques de l'habitat abordées
- Un évènement largement évoqué dans les médias et les réseaux sociaux





3. Actions en faveur du logement privé

L'aide à l'amélioration de l'habitat : une subvention publique facultative

L'amélioration de l'habitat en Martinique constitue un enjeu social et économique majeur. Le territoire se caractérise par une population vieillissante, une précarité importante et un parc immobilier privé dégradé. On recense 32 000 logements insalubres et 13 000 demandes de logements sociaux non satisfaites. Dans ce contexte, l'AAH représente un levier essentiel pour répondre aux besoins des Martiniquais.

Chiffres clés sur l'AAH et l'insalubrité

32 000 logements insalubres recensés en Martinique.

13 376 demandes de logements sociaux non satisfaites.

70 % du coût des travaux pris en charge pour les ménages très modestes, **50 %** pour les modestes.

Aide moyenne de **29 000 € par ménage**.

10 M€ injectés dans l'économie locale via le secteur du BTP.

La DEAL finance à hauteur de 10 M€. Le dispositif cible les propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes, en leur permettant d'améliorer leurs logements grâce à une aide publique. Il repose sur un partenariat entre l'État, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), (entre 8 000 et 11 000 € d'aide par dossier), les EPCI qui participent également au financement des opérations (entre 3 000 et 7 000 €) et d'autres organismes tels que la CAF et le Fonds de Garantie Social.



► La lutte contre l'insalubrité

Au delà des dossiers d' Aide à l' Amélioration de l'Habitat (AAH) en secteur diffus, financés sur la LBU, et de la réalisation des travaux d'office suite à des arrêtés d'insalubrité pris par l'ARS ou le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), La Martinique compte 14 opérations de Résorption de l'Habitat insalubre (RHI): 7 en phase pré-opérationnelle et 7 en phase opérationnelle.

- En phase pré-opérationnelle: 7 opérations, dont la RHI du Fort (Saint-Pierre), la RHI de Terre Patate (Macouba) et la RHI de Trénelle (Fort-de-France)
- En phase opérationnelle: 7 opérations, dont la RHI Trompeuse (Fort-de-France) et la RHI Petite Rivière Salée (Trinité).

Elle compte également 1 opération de Résorption de l'Habitat Spontané (RHS).

Concernant histologie, plateforme de signalement du mal-logement, 148 signalements ont été recensés dont 75% dans le parc privé.



4. Logement social (330 logements engagés en 2024)

La politique du logement social s'inscrit dans le cadre du plan territorial du logement de la Martinique (PTLM) 2024-2027. Son enjeu réside dans l'accélération de la production et de la réhabilitation de logements sociaux, ainsi que dans la mise en adéquation entre les besoins et la programmation des opérations. Au côté de l'État, Action logement, la Caisse des dépôts et consignation (CDC), la CTM les 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et enfin, les milieux du BTP complètent le réseau d'acteurs principaux du logement social.

Le logement social en Martinique se caractérise par une distorsion de l'offre locative liée à un ralentissement de la production neuve malgré les financements alloués. Ce ralentissement s'explique pour plusieurs raisons :



Principaux constats remontés par les bailleurs :

- Un faible nombre d'entreprises répondant aux marchés publiés par les bailleurs (marchés infructueux, faible concurrence)
- Un manque de structures sur certaines filières : des situations de monopole ou de pénuries dans un certain nombre de corps de métier
- Des délais relativement importants lors de l'attribution des marchés, liés à la présentation des attestations fiscales et sociales
- Un stock considérable d'opérations en cours et à venir, nécessitant une force de travail conséquente des acteurs du BTP
- Des blocages de certaines opérations liées à des défaillances de certaines entreprises

Principaux constats remontés par les entreprises du BTP :

- Des prix d'attribution des marchés des bailleurs particulièrement bas (en dessous des déboursés secs) fragilisant la situation financière des entreprises et générant une faible incitation à répondre à ces marchés (malgré des délais de paiement courts)
- Une fragilité économique de la filière et un taux de faillite important dans le secteur du BTP, avec notamment des difficultés à remplir les obligations fiscales et sociales
- Un vieillissement des acteurs de la profession et un manque d'attractivité de la filière

Il est également constaté un ralentissement de la réhabilitation du parc social malgré des financements Etat de plus en plus importants (750 logements par an).

Chiffres clés sur le logement social

- 35 406 logements sociaux :
SIMAR 12 142 - SMHLM 11 121
OZANAM 10 667 - SEMAG: 886
SEMSAMAR: 580
- 13 376 demandes de logements sociaux non satisfaites.
- 330 logements engagés en 2024
- 750 logements réhabilités
- Restes à payer sur la LBU : 63 M€ en opérations en attente de paiement (lié aux retards de construction)



5. Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

La ville de Fort-de-France est lauréate de l'appel à projets « Atelier des territoires » organisé par le Ministère de la transition écologique pour l'îlot « Bordes». Il s'agit d'un îlot dégradé composé de 11 immeubles en friche et situé en centre-ville, à proximité des îlots du NPNRU et dans le périmètre du projet Action Cœur de Ville.

L'objectif de l'atelier a été notamment de définir un programme d'aménagement en adéquation avec les opérations de renouvellement urbain du centre-ville, la politique de repeuplement de la ville, le Plan Local d'Urbanisme et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. L'État a missionné un bureau d'étude pour suivre ce projet.

6. Prêt jeune actif

Le service logement ville durable de la DEAL a participé activement à la création de ce dispositif en collaboration avec les équipes d'Action Logement. Il valide tous les prêts accordés au titre de la Garantie Etat.

La Martinique rencontre des problèmes structurels d'attractivité de son territoire pour les jeunes actifs, tentés par l'émigration, ce qui accentue les difficultés liées au vieillissement démographique de l'île et la perspective, à terme, d'une baisse importante de sa population (selon l'INSEE, 286 000 hab à l'horizon 2042). Face à ce constat, des dispositifs publics sont mis en œuvre afin d'accroître l'attractivité du département et favoriser tant l'enracinement des actifs que la remigration des Martiniquais.

Plus particulièrement, la problématique de l'accès à la propriété ou du financement des rénovations pour les jeunes actifs (tranche 18-40 ans) est majeure et constitue un frein au développement économique de l'île et au succès des politiques d'enracinement et d'attractivité.

Le Prêt Accession Jeune Actif a été lancé en août 2024 par l'État, Action logement et la CTM. Son objectif est d'accompagner, d'ici 2027, 300 ménages martiniquais (15 M€ d'investissement) dans leur projet de primo-accession à la propriété. Ce dispositif propose un co-financement à des conditions avantageuses pour des projets de construction ou d'acquisition en Martinique.

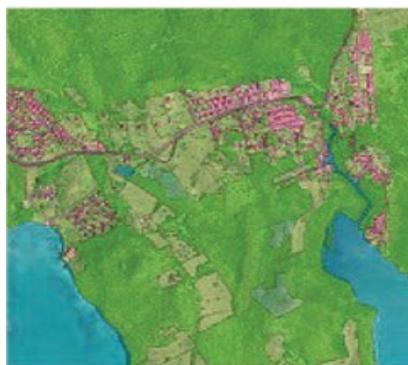
Ce prêt est mis en place sous la forme d'une expérimentation sur 3 ans à compter de la signature de la convention tripartite, pour financer les projets d'acquisition d'une résidence principale en Martinique pour des jeunes actifs de moins de 41 ans, sans condition de ressources, résidant en Martinique ou ayant des intérêts matériels, moraux et personnel en Martinique.

Une garantie de l'État et de la CTM sur les prêts qui seront octroyés par Action Logement Services est faite au travers du Fonds de garantie social pour l'habitat Martinique (Martinique Habitat).

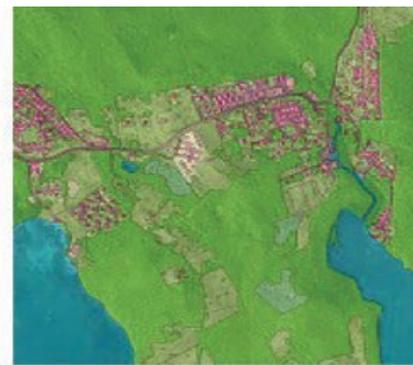
7. Expérimentation de l'IA : Occupation des sols en Martinique

L'impact du changement climatique appelle une observation en continu, s'appuyant sur une connaissance toujours plus riche, actualisée et thématisée.

L'objectif est de produire à un intervalle régulier et rapproché, par un processus de production inédit par Intelligence Artificielle (IA) et méthodes d'apprentissage profond (deep learning), un référentiel de données géographiques pour décrire l'occupation des sols à grande échelle (OCS GE).



Quartier O'Mullan - Diamant
OCS GE IA 2017

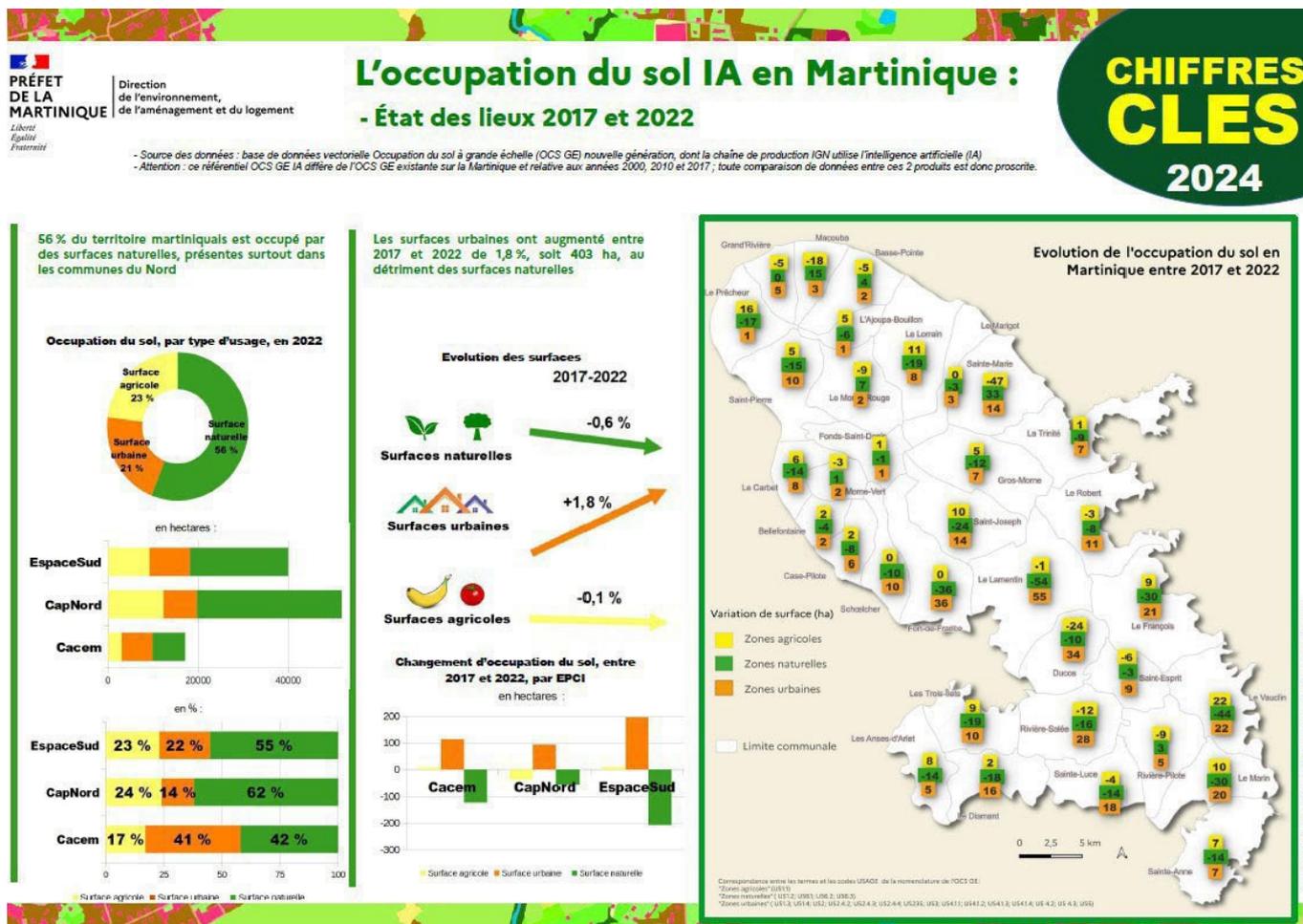


Quartier O'Mullan - Diamant
OCS GE IA 2022



Ce programme ambitieux et novateur répond à l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) de la loi climat et résilience, et permet d'observer finement les territoires et leurs évolutions.

Pour que ce produit soit le plus adapté aux particularités locales et répondre à des besoins spécifiques, l'IGN s'est appuyé sur la DEAL Martinique pour développer un moteur d'IA adapté aux Antilles et sur GéoMartinique pour contrôler les résultats de la chaîne de production.



8. Instruction et accompagnement SAR, SCoT, PLU

- 3 élaborations de PLU sont en cours : Les communes du Diamant, de Ducos et de Rivière Pilote
- La révision du SAR est engagée par délibération du 29 juin 2023 de la CTM afin d'intégrer la trajectoire de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- La CAESM a délibéré dans le sens d'une révision du SCOT de l'espace Sud en septembre 2024.

La Martinique s'est dotée d'outils adéquats permettant d'initier la démarche de définition d'une trajectoire de sobriété foncière même si dans les faits, le mitage foncier se poursuit et même s'accélère.



Chiffres clés du littoral

27 des 34 communes ont une façade littorale

La ZPG couvre environ 3 500 ha, dont 1000 ha en zone urbaine abritant 45 000 à 60 000 personnes

15 % de la population réside sur 3 % du territoire 488 ha ZMGVH



10. Érosion du littoral, un enjeu majeur

La Martinique est un territoire géologiquement jeune qui doit faire face à une urbanisation très marquée sur le littoral, lequel est soumis à de nombreux risques naturels.

► Face à l'érosion : protéger ou reculer => anticiper et s'adapter

Une démarche stratégique et prospective « Imaginez le Littoral de Demain » est pilotée par la DEAL. Une opération emblématique : la refondation du bourg du Prêcheur.

L'État soutient la commune du Prêcheur, exposée à de graves risques naturels (lahars, recul du trait de côte), dans un projet expérimental de recomposition spatiale baptisé « Refondation du Prêcheur ». Trois volets principaux sont prévus : des logements prototypes, une école-refuge et l'aménagement d'un nouveau quartier à Haut-Préville, nécessité de sanctuariser les zones à risque, et exemplarité du projet face au changement climatique. Plusieurs partenaires institutionnels et techniques dont OZANAM sont mobilisés.

Chiffres clés : Protéger le littoral

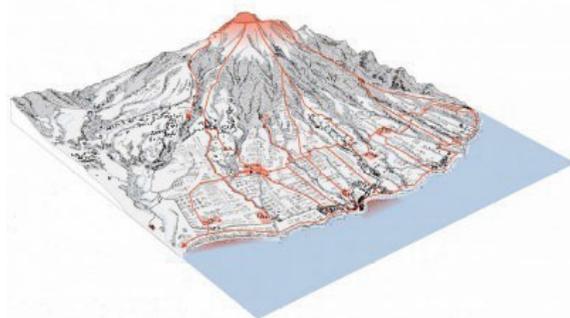
- 75 signalements d'urbanisme reçus dont 43 signalements traités directement par la DEAL
- 25 procès-verbaux dressés par la DEAL
- 3 procès-verbaux transmis par les communes pour assistance
- 7 réponses aux soit transmis au Procureur
- 6 audiences au tribunal judiciaire



9. Participation au transfert de la Zone des 50 Pas Géométriques (ZPG)

L'Agence des 50 pas géométriques et la DEAL Martinique ont transmis, le 30 mai 2023, un dossier de délimitation des zones urbaines (U) et des secteurs d'urbanisation diffuse (UD) susceptibles d'être transférés à la CTM. En décembre 2023, la CTM a délibéré favorablement sur ce transfert, sous réserve de l'intégration des 48 îles comme « entités juridiques naturelles » et d'un financement de 380 millions d'euros.

Cependant, le Conseil d'État a rendu un avis défavorable le 26 mars 2024, recommandant un zonage plus précis. Le rapporteur a en effet recommandé de restreindre les zones U/UD tels que définies dans le zonage initial, avec un zonage plus fin que celui initialement réalisé. La CTM a conditionné ce transfert à un transfert de fonds. L'Etat se doit ainsi de proposer une solution de relogement pour les occupants des zones de menace grave pour la vie humaine (ZMVGH) qui ne peuvent être régularisés.



V. Prévenir, planifier et évaluer les risques naturels et industriels

1. Contrôle des risques anthropiques

La DEAL contrôle des sites industriels (ICPE, ESP, canalisations) :

- 71 inspections
- 18 procès-verbaux
- 26 arrêtés préfectoraux de mise en demeure ou de mesures d'urgence
- 331 sites ICPE suivis en 2024 (≈ 1 site tous les 3 km² de Martinique).



2. La DEAL lance un site internet dédié à l'information préventive sur les risques naturels en Martinique

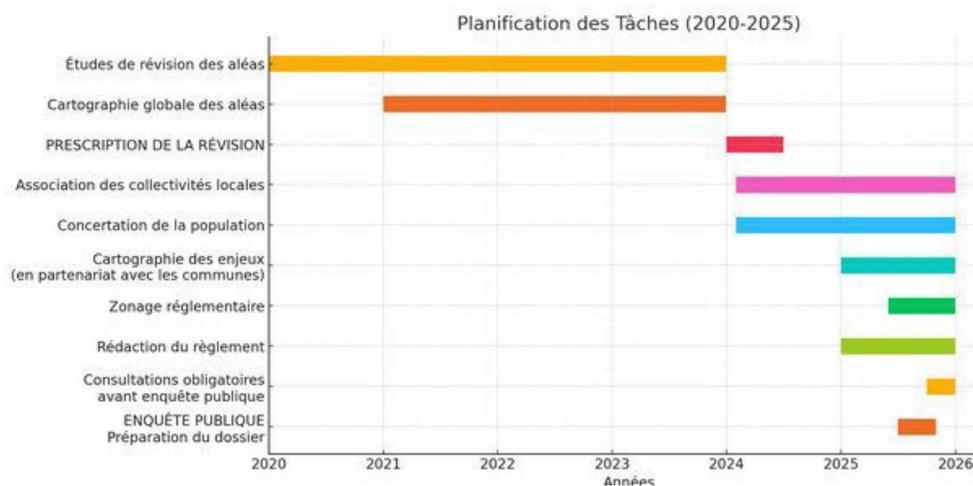
Le site internet Risques Naturels 972 est un portail dédié à la sensibilisation et à la préparation aux risques naturels en Martinique. L'objectif est que chaque citoyen, jeune ou moins jeune, puisse être sensibilisé et mieux connaître les risques naturels qui l'entourent.

Il s'adresse ainsi à la fois aux personnels enseignants qui peuvent en faire un outil pédagogique et au grand public qui souhaite mieux comprendre les phénomènes.





Zoom sur le calendrier de la révision des 34 plans de prévention des risques naturels



3. Organisation de la semaine REPLIK (2 villages résilience)

La semaine Réplik s'est déroulée du 22 au 30 novembre 2024 sur le thème de la famille avec le slogan : « *Mwen enmen fanmi mwen, Mwen ka pwotéjè'y !* », « *J'aime ma famille, je la protège !* »

Deux « villages REPLIK » à destination des scolaires et du grand public, en entrée et en clôture de la semaine, ont été mis en place avec l'appui de la DEAL sur les communes de la Trinité (les 22 et 23 novembre) et du Marin (les 29 et 30 novembre). Étaient à disposition, des stands d'informations, d'initiations aux premiers secours, des conférences, ainsi que de nombreuses activités ludiques autour du risque et des gestes qui sauvent, animés par plus d'une dizaine d'acteurs de la prévention et de la gestion de crise

Cette sensibilisation a été démultipliée grâce au relai de spots sur les gestes qui sauvent à la radio, à la télévision, au cinéma et sur les réseaux sociaux durant tout le mois de novembre, mais aussi grâce à des interviews et des jeux en direct sur la radio locale Martinique La 1ere. Les Villages Réplik ont ainsi permis de sensibiliser en 2024 plusieurs centaines d'élèves, le grand public et des milliers d'auditeurs.





4. La DEAL accompagne dans l'urgence : Glissement de terrain à Haeckert Basse-Pointe

De la prospective à l'urgence du déplacement :

- Des quartiers menacés par l'effondrement de falaises
- Des habitants qui ne veulent pas déménager
- Une commune qui sollicite un soutien de l'État



Zoom sur les travaux de l'Ecole des paysages de Versailles (partenariat depuis 2023)

- Plan Prospectif Paysage illustrant les divers enjeux de la commune de Basse-Pointe
- 2024 : Observatoire des « Maison Hors d'Usage » (MHU), étude sur l'implantation de Maisons-refuges sur une parcelle communale autorisation d'urbanisme au PLU.





5. Entretien des fleuves

La DEAL gère le Domaine Public Fluvial en Martinique et procède à son entretien. Les travaux sont soit exécutés en régie avec la pelle à long bras de l'unité, soit confiés à des entreprises spécialisées. Le budget annuel dévolu à cet entretien est de l'ordre de 400 K€.



Traitement de la Rivière Salée envahie par la *Salvinia Molesta*

En 2024, 25 km de rivières ont été traités. Les chantiers les plus importants ont été menés sur la rivière salée (3 km), la rivière Laugier (3 km), les petite et grande rivières Pilote (5 km).



6. Déclenchement du Fonds de Secours Outre-Mer

Le 1er et 2 juillet 2024, le passage de l'ouragan Béryl, de catégorie 4 lorsqu'il était au large de la Martinique, a fortement touché les communes littorales du Sud et de la côte Caraïbes. Le ministère des outre-mer a décidé l'intervention du fonds de secours outre-mer (FSOM) pour aider les collectivités, les entreprises et les particuliers sinistrés lors de cet événement.



Ponton endommagé au Carbet



Mur tombé à Sainte-Anne

La DEAL a instruit les demandes d'aides des collectivités territoriales liées par le FSOM. Il prend en charge une partie des réparations, à l'identique, des équipements publics non-assurables et essentiels à la vie collective. Dans le cas de cet ouragan, les dégâts observés concernent essentiellement des pontons endommagés, des réseaux électriques tombés, des enrochements en bord de mer arrachés, des ouvrages abîmés ou emportés par la houle cyclonique.

A l'issue de l'instruction, 24 dossiers portés par 8 collectivités ont été déclarés éligibles. Sur les 2,9 M€ de dégâts remontés, le FSOM prendra en charge 600 K€.



VI. Moyens mobilisés en 2024

1. Focus sur les financements mobilisés

- Fonds Vert (FV) : 11,94 M€ (BOP 380), 4,92 M€ (BOP 113), 65 projets financés sur 96 dossiers
- Fonds Barnier : soutien vulnérabilité risques majeurs : AE/CP : 5,88 M€ / 8,64 M€ -
- Soutien aux associations : 2,29 M€ à 71 associations
- Ligne Budgétaire Unique (LBU / BOP 123) : soutien au logement social :
 - AE : 42,1 M€
 - CP : 22,6 M€

2. La Team iDEAL pense à la qualité de vie des agents

La direction a lancé une réflexion collective sur l'évolution de l'organisation de la DEAL afin de répondre aux enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique du territoire. Il s'agit d'une initiative du directeur qui se veut innovante en permettant à l'ensemble des agents de s'exprimer et de participer à l'évolution de la DEAL.

Pour organiser cette réflexion, une équipe a été mise en place, la Team iDEAL, composée d'agents de la DEAL avec à sa tête deux copilotes : Maud MARCHAL et Frédéric VAUDELIN. Les autres collègues composant cette équipe sont :

- Eline DEMIAN
- Stéphan LERIDER
- Aristide BLEZES
- Eléonore THEODOSE
- Nicole MARIE-LOUISE
- Sandra ZAIRE-ALIMELIE
- Eileen BUDOC-WOMBA
- Joel FIGUERES
- Karim BEN AMER
- Carl CALMO
- Gwenn LAUDIJOIS



L'équipe s'est ainsi rendue dans chacun des services de la DEAL en avril et en mai, sous la forme d'ateliers tournants, accompagnée des coachs, afin de présenter la démarche et de recueillir les attentes et propositions. Les contributions ont été collectées et présentées à la direction. Le vendredi 21 juin 2024, la restitution des ateliers a été présentée à l'ensemble des agents à l'hôtel Batelière. Plus d'une centaine d'agents ont participé à ce rendez-vous.



Retour en images sur quelques actions 2024 en faveur des agents



Journée du 8 mars à la DEAL sur les violences sexistes et sexuelles



Journée Octobre Rose à la DEAL



Matinée bien-être au travail du 05 novembre 2024





Vue aérienne de la DEAL Martinique

Contact fonds vert : fondsvert.deal-martinique@developpement-durable.gouv.fr
<https://www.geomartinique.fr>

<https://risquesnaturels972.com/>

<https://rencontre-territoires.jamespot.pro/>

<https://martinique-renov.ecologie.gouv.fr/>



**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Martinique**

Pointe de Jaham
BP 7212
97274 SCHOELCHER
0596 59 57 00

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr